

de la Défense nationale a toujours entretenu les relations les plus amicales avec les syndicats, et compte bien continuer de même. Dans sa question, le député fait mention d'un syndicat canadien. Il s'agissait, dans le cas qui nous occupe, de manœuvres de commandement et de contrôle, de contrôle urbain, et d'autres opérations du genre de celles auxquelles les Forces canadiennes sont appelées à participer ailleurs. Selon le scénario, un syndicat fictif, d'une ville fictive, ailleurs qu'au Canada, avait un rôle à jouer. Un problème politique se posait: un syndicat fictif constituait un parti politique; et, là encore, la situation était du domaine de la fiction.

Des voix: Bravo.

L'hon. M. Cadieux: C'est le genre d'exercice qui s'est déroulé et l'officier des relations extérieures de la région l'a expliqué à plusieurs reprises aux journaux locaux. Tout d'abord, personne n'avait l'intention d'insulter les syndicats ouvriers. Si cela s'est produit je serai forcé de conclure que les militaires maintiennent mieux la paix qu'ils ne jouent la comédie.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Vous devenez meilleur que Paul Martin.

M. Broadbent: Je trouve la réponse du ministre absolument inacceptable, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.
[Plus tard]

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, une question au ministre de la Défense nationale au sujet d'une de ses réponses de tout à l'heure. La Chambre a-t-elle raison de supposer que, comme on entraîne actuellement les forces armées canadiennes à lutter contre les insurrections, on s'attend que celles-ci se produisent chez les civils?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question est irrecevable.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE BLÉ—LES VENTES À LA CHINE NATIONALISTE

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné la déclaration attribuée au ministre des Affaires économiques de la Chine nationaliste, selon laquelle ce pays voudrait obtenir du blé canadien, mais les dirigeants canadiens n'ont pas tenté d'en vendre à Formose, le ministre s'engage-t-il à envoyer une mission immédiatement à la Chine nationaliste, afin d'expliquer pourquoi le Canada n'a pas cherché à établir des marchés à Formose?

[L'hon. M. Cadieux.]

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je me renseignerai, monsieur l'Orateur.

M. Yewchuk: A la lumière des rapports selon lesquels il aurait déclaré que le Canada avait également omis de rechercher des marchés à Formose pour le bois de construction du Canada...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député devrait poser sa question directement, sans citer les déclarations auxquelles il se reporte présentement.

M. Yewchuk: Je vous remercie, monsieur l'Orateur, je vais formuler ma question autrement. Le ministre voudra-t-il se renseigner également sur les possibilités de ventes par le Canada à Formose de bois de construction, de machines et de réacteurs nucléaires à eau lourde?

LE BLÉ—LES REPRÉSENTANTS COMMERCIAUX À TAIPEH

M. R. N. Thompson (Red Deer): Ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Compte tenu du fait que les États-Unis ont un bureau de vente du blé et des représentants permanents à Taipei et que le Canada n'y a aucun distributeur en gros, par l'intermédiaire du gouvernement ou de la Commission du blé, le ministre prendra-t-il des mesures en vue d'établir des contacts commerciaux d'une sorte ou d'une autre qui permettraient éventuellement de vendre là-bas le blé canadien?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): En règle générale, le gouvernement canadien permet de vendre du blé à Formose. Il n'y a aucun problème à ce sujet.

M. Thompson: Par quel intermédiaire?

L'hon. M. Pepin: Par la voie habituelle.

M. Thompson: Il n'y a pas de représentant à cet endroit.

L'hon. M. Pepin: J'ai dit que je me renseignerais. C'est probablement une affaire de concurrence.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il faudrait peut-être permettre au ministre de répondre au député.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

LA CONVOCATION DU COMITÉ PERMANENT

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au député